

Conseil des tribunaux administratifs canadiens



**4e Congrès international
et 23e Congrès annuel**

La justice administrative sans frontières

Programme du Congrès

Du 6 au 8 mai 2007

**The Westin Bayshore, Vancouver
Colombie-Britannique, Canada**

Dimanche 6 mai

8 h 30 – 18 h 30

Inscription des participants
Stanley Park Foyer

9 h – 11 h 30

Réunion du conseil d'administration
du CTAC
Marine

VISITES FACULTATIVES

10 h 30 – 12 h

1. Visite à pied guidée du parc Stanley
Rendez-vous dans le hall d'entrée de l'hôtel.

10 h – 12 h

2. Visite guidée de la ville en autocar
Rendez-vous dans le hall d'entrée de l'hôtel.

12 h – 13 h

Au gré des délégués

13 h – 13 h 30

OUVERTURE/ MOT DE BIENVENUE
Stanley Park Ballroom

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Coprésidents du Congrès :

- Heather MacNaughton, Chair, British Columbia Human Rights Tribunal
- Walter Pylypchuk, Counsel, British Columbia Workers' Compensation Appeal Tribunal

13 h 30 – 14 h 15

SÉANCE PLÉNAIRE
Incidence de la démographie dans un mode
en pleine effervescence
Stanley Park Ballroom

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

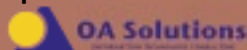
Notre monde est en constante évolution. Les populations se sont modifiées; l'alignement des économies a changé. Notre monde est devenu un village planétaire. Sur le plan notionnel, les distances ont pratiquement disparu. Les capitaux, les personnes et les emplois se déplacent tous les jours. La sous-traitance est devenue le nouveau mantra. En quoi ces changements influencent-ils les institutions bien établies de notre système de justice administrative? Comment nos institutions font-elles face à cette évolution? Avant de nous atteler à ces questions, nous devons évaluer la portée des changements qui bouleversent notre monde. Le conférencier brossera un tableau du monde actuel afin de nous sensibiliser à l'ampleur des changements et à leurs incidences potentielles sur le fonctionnement de nos institutions et sur les activités journalières de la justice administrative.

Conférencier : Terry Bogyo, Director Corporate Planning, WorkSafe BC, Richmond, Canada

14 h 15 – 14 h 45

Pause avec rafraîchissements et
« Réseautage rapide »

Commandité par :



Prenez le temps de rencontrer et d'accueillir des délégués du monde entier dans une atmosphère agréable et propice aux échanges de toutes sortes!

14 h 45 – 17 h 15

FORUMS DE DISCUSSION EN TABLE RONDE
Des forums de discussion interactifs et d'un genre nouveau vous permettront d'explorer les répercussions de l'évolution démographique mondiale et de la contraction de l'économie mondiale sur diverses grandes questions faisant l'objet de sentences arbitrales. Les structures

actuelles du droit administratif sont-elles à la hauteur du grand défi de l'heure? Quels sont les enjeux et les implications pour ceux et celles qui œuvrent dans le domaine du droit administratif? Venez partager vos réflexions et vos idées et apprendre des collègues venant d'autres juridictions.

1. Lésions professionnelles

Cypress 1

Animatrice : Louanne Labelle, Chief, Appeal Commissioner Workers' Compensation Appeals Tribunal, Halifax, Canada

2. Main-d'œuvre et emploi

Cypress 2

Animateur : Brian Burkett, Partner, Heenan Blaikie LLP, Toronto, Canada

3. Droits de la personne

Oak 1/2

Animatrice : L'honorable juge Anne Mactavish, Cour fédérale du Canada, Ottawa, Canada

4. Immigration

MacKenzie (Niveau 1)

Animateur : Peter Showler, consultant et ancien président, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Ottawa, Canada

5. Réglementation économique Seymour (Niveau 1)

Animatrice : Professeure Debra Steger, Université d'Ottawa, Faculté de droit et directrice, EDGE Network, Ottawa, Canada

17 h 30 – 19 h

RÉCEPTION DU PRÉSIDENT

Currents Restaurant & Garden

Retrouvez de vieux amis et engagez la conversation avec de nouveaux collègues venant du monde entier tout en dégustant de délicieux hors-d'œuvre, une coupe à la main!

Lundi 7 mai

8 h – 19 h

Inscription des participants
Stanley Park Foyer

8 h – 8 h 30

Petit-déjeuner continental
Stanley Park Foyer

8 h 30 – 9 h

ACCUEIL DES PARTICIPANTS AU
CONGRÈS/MOT D'OUVERTURE
Stanley Park Ballroom

L'honorable Wally Oppal, procureur général de la Colombie-Britannique

9 h – 10 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE

Stanley Park Ballroom

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Le droit administratif à l'ère de la mondialisation Cette séance repose sur une étude portant sur la mondialisation, la politique, les marchés et le droit. Elle traite spécifiquement des interrelations entre ces concepts et les institutions nationales qui en découlent. Le document soutient que les forces et les processus que nous désignons du terme « mondialisation » peuvent être influencés, façonnés et maîtrisés de manière à faciliter la réalisation des objectifs des pouvoirs publics. Le droit, en particulier le droit administratif de chaque pays, a un rôle crucial à jouer à cet égard, et les enjeux sont énormes. Dans son essence, la démocratie dépend au XXI^e siècle de la capacité des citoyens à influencer les politiques que la mondialisation semble maintenant leur dicter. Le principal conférencier est un écrivain d'avant-garde renommé, qui effectue des recherches sur l'interaction entre les

concepts nationaux et internationaux et les institutions du droit administratif. Son exposé sera un des grands moments du Congrès et intéressera tous les participants provenant des tribunaux administratifs, tant ceux du volet national que ceux du volet international. Il les forcera à repenser la nature des responsabilités qui leur incombent dans cette ère de mondialisation et leur fera découvrir certains aspects des changements qui affectent l'interrelation entre le droit administratif interne et le droit administratif international.

Conférencier : Alfred Aman, Roscoe C. O'Byrne, Professor of Law, Indiana University School of Law, Bloomington, United States

Au cours de cette séance, vous entendrez quelques brèves réactions des animateurs des « Forums de discussion » tenus la veille sur les lésions professionnelles (Louanne Labelle); la main d'œuvre et l'emploi (Brian Burkett); les droits de la personne (Mme la juge Anne Mactavish); l'immigration (Peter Showler); et la réglementation économique (Debra Steger).

10 h 30 – 11 h

Pause (avec rafraîchissements)
Stanley Park Foyer

11 h – 12 h 30

ATELIERS SIMULTANÉS

6. La crédibilité : À qui la palme?

Salon D (Niveau 1)

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Combien de fois le décideur ne se pose-t-il pas cette question en voyant défiler des témoins qui racontent avec tout leur naturel des histoires invraisemblables et contradictoires? Qui est crédible? Qui croire? Cette séance présentera un aperçu des questions de crédibilité et des méthodes utilisées pour évaluer la crédibilité. Richard Peck, avocat de la défense dans l'affaire Air India, nous montrera avec perspicacité la manière dont de simples questions de crédibilité peuvent prendre une importance capitale dans une cause complexe de tuerie.

Conférencier : Richard Peck, avocat, Peck and Company, Vancouver, Canada.

Dirk Ryneveld, The Office of the Police Complaint

Commissioner, Vancouver, Canada

Dr. Stephen Porter, Associate Professor and Director of the Forensic Certificate Program, Department of Psychology, Dalhousie University, Halifax, Canada

7. Pour assurer la cohérence des décisions

Oak 1/2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

La coexistence entre le principe de la cohérence dans l'élaboration des décisions et celui de l'indépendance est-elle possible? La cohérence est-elle nécessaire à une plus grande crédibilité de la prise de décisions? Des membres des tribunaux d'immigration du monde entier viendront nous parler de l'importance de la cohérence dans la prise de décisions pour leurs tribunaux et des étapes qui ont permis d'atteindre cet objectif, tout en respectant l'indépendance de leurs membres.

Animateur : Brian Goodman, Président par intérim, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, Ottawa, Canada

Conférenciers : Steve Karas, Principal Member, Migration Review Tribunal and Refugee Review Tribunal, Sydney, Australia

The Honorable Ken Josephson, Immigration Judge, Department of Justice Immigration Court, Seattle, United States

Lundi 7 mai - (SUITE)

8. La justice administrative dans le règlement des différends à l'OMC Cypress 2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Le système de règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est aujourd'hui le plus dynamique et le plus prolifique système de ce type dans le monde. Depuis 1995, il y a eu dans ce domaine plus de 350 plaintes et quelque 150 décisions d'organismes d'arbitrage. Dans ce système international très judiciaire, les intérêts commerciaux sont souvent énormes et les enjeux fort complexes. La jurisprudence de plus en plus volumineuse ainsi produite a permis de clarifier les droits et obligations au sein de l'OMC et de mettre au point un ensemble très riche de pratiques et de procédures administratives. Si l'OMC est un organisme constitué d'États indépendants, ce sont les entreprises privées qui forment le gros des intervenants dans les affaires qui lui sont soumises. Ce panel étudiera l'évolution du système de règlement des différends de l'OMC et, en particulier, le mode d'élaboration des pratiques et procédures administratives appliquées dans les décisions des groupes spéciaux et de l'organe d'appel de l'OMC. Les participants à cet atelier verront comment un grand tribunal international est parvenu à élaborer ces processus d'arbitrage au cas par cas en s'inspirant de l'expérience de ceux et celles qui ont directement participé à cette évolution. Cette séance intéressera non seulement les avocats spécialisés dans le commerce international, mais aussi ceux qui s'intéressent à la manière dont tout tribunal administratif procède pour mettre au point ses propres pratiques et procédures. Cette perspective internationale sera d'une valeur inestimable quand elle sera appliquée aux institutions nationales, ce qui contribuera à une plus grande synergie entre les sphères internationale et nationale de la justice administrative.

Animatrice : Professeure Debra Steger, Université d'Ottawa, Faculté de droit et directrice, EDGE Network, Ottawa, Canada

Conférenciers : Elaine Feldman, vice-présidente, Tribunal canadien du commerce extérieur, Ottawa, Canada
William Davey, Guy Raymond Jones Chair, University of Illinois College of Law, Champaign, United States
Jane Bradley, Deputy Director, Institute for Economic Law, Georgetown University Law Center, Washington (DC), United States

9. Rapport sur l'état du monde - no 1 Cypress 1

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

La justice administrative déborde maintenant les frontières nationales. Les grandes questions qui se posent dans un pays sont susceptibles de se poser demain dans un autre, si ce n'est aujourd'hui. Dans la première de deux séances, d'éminents experts de l'Australie, du Canada et des États-Unis feront chacun le point sur l'état de la justice administrative dans leur pays respectif. Venez vous renseigner sur les enjeux et les tendances actuelles et l'évolution récente et vous préparer à mieux reconnaître ces grands problèmes et à les affronter quand ils se dresseront sur votre chemin. Le mardi, vous aurez l'occasion d'écouter sur ce sujet les conférenciers venus du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Ukraine.

Animateur : David Jones, Q.C., Partner, de Villars, Jones, Edmonton, Canada.

Conférenciers : Honourable Justice Garry Downes, President, Administrative Appeals Tribunal and Chair, Council of Australasian Tribunals (COAT), Sydney, Australia

France Houle, Professeure agrégée, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal, Canada

Cathy Bennett, Administrative Law Judge and President, National Association of Administrative Law Judges (NAALJ), New York, United States

12 h 30 – 14 h

DÉJEUNER

Stanley Park Ballroom

L'honorable juge John Evans,
Cour fédérale du Canada, Section de première instance,
Ottawa, Canada

14 h – 16 h

ATELIERS SIMULTANÉS

10. L'arbitrage dans les investissements internationaux : au carrefour des droits individuels et de l'intérêt public Oak 1/2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE - ANGLAIS ET FRANÇAIS

Pratique et procédures d'arbitrage dans les différends relatifs aux traités sur les investissements. Un groupe d'experts examine la mise en œuvre des droits reconnus par le droit international et les sentences arbitrales dans les différends entre des entreprises privées et les États dans ce tout nouveau et important domaine de la résolution des différends internationaux. De quoi s'agit-il?

Animateur : Henri Alvarez, avocat, Fasken Martineau, Vancouver, Canada.

Conférenciers : Meg Kinnear, avocate générale principale et directrice générale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, Canada
Ian Laird, Fulbright & Jaworski, L.L.P., Washington (DC), United States

Jon Johnson, Counsel, Goodmans LLP, Toronto, Canada
Christopher Thomas, Q.C., Partner, Thomas & Partners, Ottawa, Canada

11. Sensibilisation à l'alphabétisation pour un accès plus facile à la justice Cypress 1

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Le citoyen a le droit de comprendre les processus juridiques qui influencent ses droits, mais 50 % des Canadiens de plus de 16 ans ont de la difficulté à comprendre et à utiliser l'information contenue dans des textes écrits. Vous ne pouvez pas régler les problèmes d'analphabétisme dans la société, mais vous pouvez assurer que les citoyens peu alphabétisés ont un accès facile à la justice. Pour cela, les processus doivent être rapides, équitables, clairs et souples. Le langage clair assure la clarté, l'efficacité et l'efficacité des communications et permet des économies! Venez vous renseigner sur le travail réalisé par le Comité d'alphabétisation et d'accès à la justice du CTAC pour mettre en place des ressources et des programmes applicables immédiatement par votre tribunal. Venez voir où trouver les outils versés dans le site Web du CTAC pour aider votre tribunal à s'acquitter de son mandat, pour sensibiliser votre personnel aux problèmes d'alphabétisation des justiciables. Ces outils aident aussi à produire des textes et des documents visuels faciles à comprendre et enseignent au personnel des tribunaux et à leurs membres à déceler les problèmes d'alphabétisation et à les aborder de manière adéquate.

Animateur : Terry Sargeant, Chair, Clean Environment Commission, Winnipeg, Canada.

Conférenciers : Cheryl Stephens, Legal Plain Language Consultant, Vancouver, Canada
Emmanuel Didier, Ph D, conseiller linguistique, Services de santé des Forces canadiennes, Quartier général, Ottawa, Canada
The Honourable Justice Hugh Stansfield, Provincial Court of British Columbia, Vancouver, Canada

12. Les professionnels formés à l'étranger :

Pourquoi est-ce une bonne chose d'avoir une crise cardiaque dans un taxi?

Cypress 2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Nous vivons dans un village planétaire où non seulement les mouvements de capitaux et de travailleurs sont un fait quotidien, mais où les pénuries de main-d'œuvre et de compétences professionnelles portent les gens à aller d'un pays à un autre, comme ils ne l'ont jamais fait dans le passé. Ce panel examinera les grandes questions et les problèmes relatifs à l'évaluation des titres de compétence et les incidences qu'ont sur la réglementation interne les déplacements de professionnels passant d'un pays à un autre.

Animateur : Kelly Pollack, Director of Employment and Language Programs, MOSAIC, Vancouver, Canada.

Conférenciers : Gwen Brodsky, Professor, University of British Columbia, Vancouver, Canada
Patti Latsch, Deputy Director of Health Professions Quality Assurance, Department of Health, Turnwater, United States
Cynthia Johansen, Registrar, BC College of Nurses, Vancouver, Canada

13. Les témoignages d'experts : Quelle magie! Salon D (Niveau 1)

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Dans leur travail quotidien, un grand nombre de tribunaux reçoivent des experts et des témoignages d'experts. Ces derniers sont les alchimistes des temps modernes, dont les propos sont paroles d'évangile. Cela se justifie-t-il? Cette séance a été conçue pour aider les décideurs à soulever un coin du voile de brume qui cache le visage des experts et à débrouiller les écheveaux qu'ils tissent. Le professeur Sheppard fera avec vous une incursion passionnante dans le monde des experts, tandis que Robert Wright, procureur principal dans le procès Air India, jetera un regard pénétrant sur la méthode complexe qu'a utilisée un expert pour structurer un témoignage, le mettre à la portée des gens ordinaires et le présenter à la Cour dans un des plus importants procès de l'histoire canadienne.

Conférenciers : Robert Wright, QC, Director of Special Prosecutions and Criminal Appeals, Criminal Justice Branch, Vancouver, Canada
Professor Anthony Sheppard, University of British Columbia, Faculty of Law, Vancouver, Canada

16 h – 16 h 15

Pause (avec rafraîchissements) Stanley Park Foyer

16 h 15 – 16 h 45

ATELIER

Un aspect plutôt plaisant de l'écoute et de la communication Stanley Park Ballroom

Une séance à ne pas manquer! Un regard affectueux, amusant et interactif sur des compétences que vous croyez avoir acquises ou perfectionnées durant vos longues années de pratique. Venez participer avec nous à cette agréable séance sur l'écoute et les techniques d'exposé. Au cours de l'atelier, vous aurez à :

- réfléchir rapidement sur des questions importantes;
- explorer votre manière d'être et de faire dans des moments critiques;
- faire face à des situations imprévues;
- à prendre conscience de votre voix et de votre aspect physique;
- stimuler la pensée latérale et l'intuition;
- apprendre à capter immédiatement les réactions de l'auditoire et à entrer en symbiose avec lui.

(Le contenu de la séance peut être modifié à tout moment sans avis préalable.)

Lundi 7 mai - (SUITE)

16 h 45 – 17 h

Annonces spéciales

Stanley Park Ballroom

Coprésidents du Congrès :

- Heather MacNaughton, Chair, British Columbia Human Rights Tribunal
- Walter Pylypchuk, Legal Council, British Columbia Workers' Compensation Appeal Tribunal

18 h 30 – 22 h

CROISIÈRE

Meet in hotel meeting lobby for departure.

Montez à bord de l'incroyable « MV MAGIC CHARM » -- un très beau bateau de plaisance conçu et construit pour la plus grande joie des amateurs de spectacles et de bons restaurants. Embarquez avec nous pour une soirée de divertissements et de bonne cuisine pendant que l'équipage vous fera découvrir la splendeur de la côte Ouest du Canada. Inscrivez-vous en remplissant les cases appropriées de la formule d'inscription au Congrès (au coût additionnel de 79,50 \$ TPS comprise). Le nombre de places est limité à 225 et elles seront réparties selon le principe premier arrivé premier servi. (L'activité peut être modifiée ou annulée à tout moment sans avis préalable.)

Mardi 8 mai

8 h – 15 h 30

Inscription des participants

Stanley Park Foyer

8 h – 9 h

Petit-déjeuner continental

Stanley Park Foyer

9 h – 10 h 30

ATELIERS SIMULTANÉS

14. Rédaction des décisions : astuces suggérées aux rédacteurs perspicaces Salon D (Niveau 1)

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Un parlementaire britannique a dit une fois au sujet d'un projet de loi : « Ce texte pue la difficulté à chaque paragraphe. Chaque phrase soulève un dilemme. Chaque clause débouche sur une impasse. Le danger plane à chaque ligne. La malice se lit dans chaque phrase, et un air de méchanceté flotte sur l'ensemble du texte. » Nous avons tous connu des situations où cette description résume à merveille la frustration que nous ressentons quand nous nous installons pour rédiger. Plus la cause est compliquée et l'enjeu important, plus il est difficile de structurer un texte complet et facile à comprendre. Et plus on risque d'écrire comme les auteurs du projet de loi britannique. Le professeur Ed Berry examinera avec les participants la décision rendue dans l'affaire Air India comme exemple de la manière d'organiser et d'écrire un texte complexe sur un sujet vaste et épineux pour produire une décision bien écrite et facile à lire.

Conférencier : Professeur Ed Berry, E & M Berry Inc., Peterborough, Canada

15. Comparaison des points de vue relatifs aux processus d'enquête Cypress 1

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Quelle que soit leur nature, les enquêtes sont une activité remarquable des gouvernements modernes et il y a beaucoup à apprendre de la comparaison des points de vue exprimés sur ce sujet : Quels sont les types de problèmes qui se prêtent à une enquête? Qui devrait présider à leur tenue? Comment procéder

pour la mener à bien? Les enquêtes devraient-elles seulement déterminer ce qui s'est produit ou comporter des recommandations sur les changements nécessaires tels que le type de soutien et de mandat nécessaire pour en assurer l'efficacité. Quels sont les droits des personnes visées par une enquête et y a-t-il lieu de les protéger? Cette séance présente un intérêt particulier pour les avocats du secteur public et les spécialistes du droit administratif en général, ainsi que pour les membres des tribunaux et les avocats qui s'intéressent au droit administratif comparé. Compte tenu de la vogue que connaissent les enquêtes de nos jours et de la place sans cesse croissante qu'occupe le droit administratif dans notre quotidien, une perspective comparative permettant de mieux comprendre la nature des processus d'enquête sera très utile du point de vue pratique à tous ceux et celles qui participent au fonctionnement des tribunaux administratifs.

Animateur : Hudson Janisch, professeur émérite, Faculté de droit, Université de Toronto

Conférenciers : L'honorable Denis O'Connor, juge en chef adjoint, Cour d'appel de l'Ontario, Toronto, Canada
Hugh Corder, Dean of Law, University of Cape Town, South Africa

16. Rapport sur l'état du monde - no 2 Cypress 2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Dans la seconde de deux séances, un panel de distingués experts en provenance des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de l'Ukraine brossent un portrait de l'état de la justice administrative dans leur pays respectif. Venez vous renseigner sur les enjeux et tendances actuelles, ainsi que sur l'évolution récente dans ce domaine et vous préparer à mieux reconnaître ces grands problèmes et à les affronter quand ils se dresseront sur votre chemin.

Animateur : David Jones, Q.C., Partner, de Villars, Jones, Edmonton, Canada.

Conférenciers : The Honourable Sir Robert Camwath, CVO, FRAM, Lord Justice of Appeal, Senior President, UK Tribunals Service, London, United Kingdom
The Honourable Justice Bruce Robertson, New Zealand Court of Appeal, Wellington, New Zealand
Oksana Syroyid, Juriste 1, Kiev, et M. A. de l'Université d'Ottawa, Canada

17. Des tribunaux pour une large gamme de justiciables Oak 1/2

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

De nombreux pays ont cessé d'être des nations homogènes. La justice administrative ayant débordé le cadre des frontières nationales, la diversité devient de plus en plus une caractéristique fréquente du volet national de la prise de décisions dans la justice administrative. Quelles sont les attentes d'une communauté aussi diversifiée que celle des justiciables qui ont recours au droit administratif et comment les décideurs doivent-ils répondre à ces attentes? Venez écouter l'exposé enrichissant que feront deux conférenciers engagés dans ce débat, l'un en provenance du Royaume-Uni, l'autre des États-Unis.

Animateur : Gary Yee, conseiller spécial du vice-président, Section d'appel de l'immigration, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Toronto, Canada

Conférenciers : Dame Hazel Genn, Professor, Faculty of Law, University College London, United Kingdom
Professor Lisa Brodoff, Clinical Professor of Law, Seattle University School of Law, Seattle, United States

10 h 30 – 10 h 45

Pause (avec rafraîchissements) Stanley Park Foyer

10 h 45 – 12 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE

L'indépendance dans les différents milieux de la justice administrative.

Stanley Park Ballroom

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE – FRANÇAIS ET ANGLAIS

Dans quelle mesure un décideur indépendant est-il vraiment indépendant? Cette question trotte continuellement dans l'esprit des décideurs du domaine de la justice administrative. Les arbitres eux-mêmes sont soumis à une tension de plus en plus forte quand ils s'acquittent de l'obligation qu'ils ont envers les utilisateurs de prendre une décision en toute indépendance, tandis qu'ils travaillent pour un gouvernement dont les intérêts peuvent être compromis par la sentence arbitrale. Venez écouter trois experts venant de l'Australie, des États-Unis et du Canada discuter des derniers développements survenus à ce chapitre dans leur pays respectif.

Animatrice : Professor Robin Creyke, Centre for International and Public Law, ANU College of Law, Australian National University, Canberra, Australia

Conférenciers : Frank Falzon, Barrister and Solicitor, Victoria, Canada

Professeur Philip Bryden, recteur de la Faculté de droit, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, Canada

L'honorable Gilles Létoimeau, Cour d'appel fédérale, Ottawa, Canada

The Honourable Justice Gilles Letoimeau, Federal Court of Appeal, Ottawa, Canada

Ann McDonald Young, Administrative Judge, US Nuclear Regulatory Commission, Silver Spring, United States

12 h 30 – 14 h 30

DÉJEUNER

Stanley Park Ballroom

Remise de prix :

- La médaille du CTAC pour 2007 - Lauréat : Me Ron Ellis, c.r.
- Bourse d'études commémorative Marie-Paula Scott - For the academic year 2006-2007 - Décernée à Jennifer Barrigar pour l'année 2006-2007.
- Dorothy Byrne, membre du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010, viendra saluer les participants du congrès.

14 h 30 – 15 h

LE MOT DE LA FIN

Stanley Park Ballroom

Coprésident du Congrès :

- Heather MacNaughton, Chair, British Columbia Human Rights Tribunal
- Walter Pylypchuk, Legal Counsel, British Columbia Workers' Compensation Appeal Tribunal
- Annonce des coprésidents du Congrès annuel 2008 du CTAC.

15 h – 15 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU CTAC

Stanley Park Ballroom

Rapport sur les activités du CTAC en 2006 et élection du nouveau conseil d'administration pour 2007-2008

DÉTAILS DE PROGRAMME

Mercredi 9 mai

8 h – 10 h

**Inscription des participants
Stanley Park Foyer**

8 h – 9 h

Petit-déjeuner continental de travail

9 h – 12 h

ATELIERS - COURS AVANCÉ SUR LA TENUE DE L'AUDIENCE

Les participants se rendent par leurs propres moyens au : British Columbia Labour Relations Board, Suite 600, Oceanic Plaza, 1066 West Hastings St., Vancouver. (Le trajet peut se faire à pied.)

N'importe qui peut conduire un autobus. Mais, pouvez-vous le faire vous aussi? Présider une audience, c'est comme conduire un autobus. Vous avez la responsabilité d'un véhicule et vous devez prendre toutes les décisions à mesure que vous avancez dans votre trajet. Il n'en tient qu'à vous de mettre à contribution vos compétences et vos connaissances pour arriver à destination en toute sécurité. Un certain nombre d'obstacles risquent toutefois d'encombrer votre chemin. Cet atelier d'un jour sur les compétences avancées en matière d'audience a été conçu et adapté de manière à vous faire vivre une expérience authentique, en utilisant une formule riche d'enseignements. En partant des principes de base de la justice naturelle, on examinera avec vous les principes d'une audience équitable, les lignes directrices régissant l'admission de la preuve, une méthode d'évaluation de la crédibilité et certaines autres questions courantes dans la pratique des audiences. Vous apprendrez à mener

les audiences de manière plus efficace et avec plus de confiance. Outre les démonstrations et les exercices de groupe, vous aurez l'occasion de pratiquer vos propres compétences dans un exercice de simulation et d'entendre les commentaires individuels des participants. Qu'ils soient des décideurs consommés ou en début de carrière, tous les participants trouveront quelque chose d'intéressant dans cet atelier.

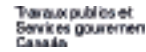
12 h – 13 h

Déjeuner de travail

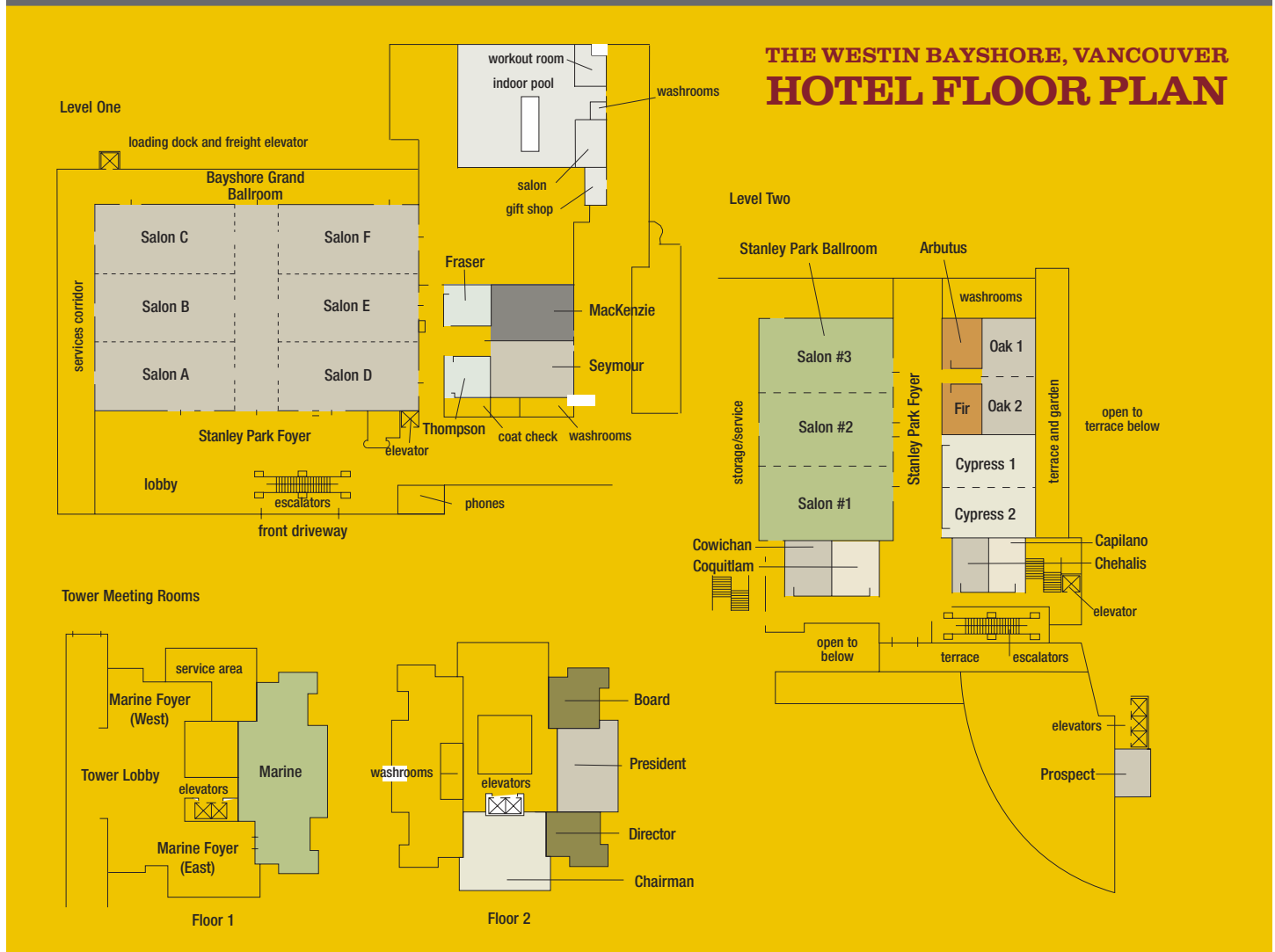
13 h – 16 h

ATELIERS - COURS AVANCÉ SUR LA TENUE DE L'AUDIENCE – (SUITE)

Le CTAC remercie sincèrement les commanditaires et les partenaires de ce congrès.



NOTA: Ce congrès a été officiellement approuvé par The Law Society of Upper Canada, The BC Law Society et The Washington State Board of Continuing Legal Education dans l'octroi de crédits pour l'éducation permanente en droit. Les états de l'Oregon et la Californie ont aussi donné leur assentiment verbal pour ces mêmes crédits.



4e Congrès international

APERÇU DU PROGRAMME

| | Dimanche 6 mai | Lundi 7 mai | Mardi 8 mai | Mercredi 9 mai Atelier de formation offert après le congrès * |
|-----------------------|---|---|---|---|
| Inscription | 8 h 30 – 18 h 30 Stanley Park Foyer | 8 h – 19 h Stanley Park Foyer | 8 h – 15 h 30 Stanley Park Foyer | 8 h – 10 h Stanley Park Foyer |
| Petit-déjeuner | Au gré des participants | 8 h – 8 h 30 Petit-déjeuner continental Stanley Park Foyer | 8 h – 9 h Petit-déjeuner continental Stanley Park Foyer | 8 h – 9 h Petit-déjeuner continental de travail British Columbia Labour Relations Board |
| Matinée | 9 h – 11 h 30 Réunion du conseil d'administration du CTAC Marine VISITES FACULTATIVES : Rendez-vous dans le hall d'entrée de l'hôtel 10 h 30 – 12 h • Visite à pied guidée du Parc Stanley 10 h 00 – 12 h • Visite guidée de la ville en autocar | 8 h 30 Mot de bienvenue Stanley Park Ballroom Wally Oppal, Procureur général de la C.-B. 9 h – 10 h 30 SEANCE PLÉNIÈRE Le droit administratif à l'ère de la mondialisation Stanley Park Ballroom 10 h 30 – 11 h Pause (avec rafraîchissements) Stanley Park Foyer 11 h – 12 h 30 ATELIERS 6. La crédibilité : À qui la palme? Salon D (Niveau 1) 7. Pour assurer la cohérence des décisions Oak 1/2 8. La justice administrative dans le réglement des différends à l'OMC Cypress 2 9. Quoi de neuf? Questions d'actualité au pays et à l'étranger – Première partie Cypress 1 | 9 h – 10 h 30 ATELIERS 14. Rédaction des décisions : Astuce à suggérer aux rédacteurs perspicaces Salon D (Niveau 1) 15. Comparaison des points de vue sur les processus d'enquête Cypress 1 16. Quoi de neuf? Questions d'actualité au pays et à l'étranger – Deuxième partie Cypress 2 17. Des tribunaux pour une large gamme de justiciables Oak 1/2 10 h 30 – 10 h 45 Pause (avec rafraîchissements) Stanley Park Foyer 10 h 45 – 12 h 30 SEANCE PLÉNIÈRE Le statut d'indépendance dans les différents domaines de la justice administrative Stanley Park Ballroom | 9 h – 12 h ATELIERS COURS AVANCÉ SUR LA TENUE DE L'AUDIENCE Les participants se rendent par leurs propres moyens au : British Columbia Labour Relations Board, Suite 600, Oceanic Plaza, 1066 West Hastings St., Vancouver. (Le trajet peut se faire à pied.) |
| Déjeuner | 12 h – 13 h Au gré des délégués | 12 h 30 – 14 h DÉJEUNER Stanley Park Ballroom L'honorable juge John Evans | 12 h 30 – 14 h 30 DÉJEUNER Stanley Park Ballroom Remise de prix | 12 h – 13 h DÉJEUNER DE TRAVAIL British Columbia Labour Relations Board |
| Après-midi | 13 h – 13 h 30 Ouverture/Mot de bienvenue Stanley Park Ballroom 13 h 30 – 14 h 15 SEANCE PLÉNIÈRE – Incidences de la démographie dans un mode en pleine effervescence Stanley Park Ballroom 14 h 15 – 14 h 45 Pause (avec rafraîchissements) et « Réseautage rapide » Stanley Park Foyer 14 h 45 – 17 h 15 TABLES RONDES 1. Lésions professionnelles Cypress 1 2. Relations de travail et emploi Cypress 2 3. Droits de la personne Oak 1/2 4. Immigration MacKenzie (Niveau 1) 5. Réglementation économique Seymour (Niveau 1) | 14 h – 16 h ATELIERS 10. L'arbitrage dans les investissements internationaux Oak 1/2 11. Sensibilisation à l'alphabétisation pour un accès plus facile à la justice Cypress 1 12. Les professionnels formés à l'étranger Cypress 2 13. Les témoignages d'experts : Quelle magie! Salon D (Niveau 1) 16 h – 16 h 15 Pause (avec rafraîchissements) Stanley Park Foyer 16 h 15 – 16 h 45 Un aspect agréable de l'écoute et de la communication Stanley Park Ballroom 16 h 45 – 17 h Annonces Stanley Park Ballroom | 14 h 30 – 15 h Mot de la fin Stanley Park Ballroom 15 h – 15 h 30 Assemblée générale annuelle du CTAC Stanley Park Ballroom 15 h 30 Clôture du congrès | 13 h – 16 h ATELIERS COURS AVANCÉ SUR LA TENUE DE L'AUDIENCE (SUITE) British Columbia Labour Relations Board |
| Soirée | 17 h 30 – 19 h Réception du président Currents Restaurant & Garden | 18 h 30 – 22 h Croisière Rendez-vous dans le hall d'entrée de l'hôtel | | |